

**MINEURE PHILOSOPHIE . L1S2**

**Eléments de réponses aux questions de compréhension de la brochure – Dossier 6**

- Ce document est uniquement destiné à vous aider dans la préparation de vos révisions. **Il est donc impératif qu'il ne soit ni reproduit ni diffusé, en particulier sur des sites marchands.**

- Il est par ailleurs important de compléter votre travail de révision **en lisant textes des sources primaires reproduits dans votre brochure de TD.**

**Dossier 6 : Querelle du luxe et « Doux commerce ». Montesquieu et Mandeville**

*Question 1 : En quoi la fable de Mandeville rompt-elle radicalement avec la morale de Thomas d'Aquin (dossier 2) ?*

Nous avons vu (dossier 2) que la morale de Thomas était **déontologique**, *i.e.* qu'elle consistait à **juger une action en fonction de l'intention qui l'a motivée**, ou bien de sa conformité à certaines règles ou devoirs.

La fable des abeilles rompt évidemment avec ce point de vue en mettant en avant **un raisonnement conséquentialiste** : **ce n'est pas l'intention de l'action qui importe, mais les conséquences qu'elle tend à produire** : « les vices privés font les bénéfices publics »<sup>1</sup>.

*Question 2 : Dans quelle mesure la confrontation des textes de Mandeville et Montesquieu illustre-t-elle l'opposition théorisée par Hirschman entre passions et intérêt (dossier 1) ?*

Chez Mandeville, les **passions et désirs (vanité, envie, attrait pour le luxe etc.) sont le ciment de l'organisation sociale et de la prospérité économique**. Il convient de les canaliser où les orienter dans un sens favorable à l'utilité publique. La *Fable des abeilles* participe dans une certaine mesure de ce qu'Hirschman appelle « **théorie des passions compensatrices** » (voir dossier 1). Selon Mandeville en effet, "le pouvoir et la sagacité des politiques, et le soin laborieux qu'ils ont mis à civiliser la société, n'éclatent nulle part davantage que dans cette heureuse invention de jouer nos passions l'une contre l'autre." (*Fable des abeilles*, remarque N<sup>2</sup>).

Avec la théorie du « **doux commerce** », Montesquieu substitue à la thèse des passions compensatrices une autre doctrine visant à **opposer les passions destructrices aux intérêts régulateurs** : "il est heureux pour les hommes d'être dans une situation où, pendant que leurs passions leur inspirent la pensée d'être méchants, ils ont pourtant intérêt de ne pas l'être" (p.67, dernier §).

<sup>1</sup> « Il faut que la fraude, le luxe et la vanité subsistent, si nous voulons en retirer les doux fruits » dit également la conclusion de la fable (p. 62 de la brochure).

<sup>2</sup> Cet extrait n'est pas dans la brochure. Dans l'édition de 1714, la *Fable* est suivie d'un commentaire extensif en prose.

*Question 3 : Quel concept économique théorisé ultérieurement par Adam Smith dans la Richesse des nations est évoqué dans les textes de Mandeville et Montesquieu?*

### **La division du travail.**

Voir en particulier chez Mandeville les paragraphes (§3, colonne 2, p. 60, §5, col.2, p. 61 et §2, col. 1, p. 62) qui montrent que **la suppression d'une activité contribue à supprimer plusieurs emplois ou professions** :

« Mais dès que les prisons eurent été nettoyées, la déesse qui y préside devenant inutile, elle se fit contraint de se retirer avec son train et tout son bruyant attirail. D'abord paraissaient quelques SERRURIERS chargés de serrures, de verrous, de grilles, de chaînes et de portes garnies de barres de fer. Ensuite venaient les Geôliers, les GUICHETIERS et leurs suppôts. La déesse paraissait alors précédée de son fidèle ministre l'écuyer Carnifex, le grand exécuteur de ses ordres sévères. Il n'était point armé de son épée imaginaire, à la place il portait la hache et la corde. Dame Justice aux yeux bandés, assise sur un nuage, fut chassée dans les airs accompagnée de ce cortège. Autour de son char et derrière il y avait ses sergents, huissiers, et ses domestiques de toute espèce qui se nourrissent des larmes des infortunés. »

« L'architecture, cet art merveilleux, fut entièrement abandonné. Les artisans ne trouvaient plus personne qui voulut les employer. Les peintres ne se rendaient plus célèbres par leur pinceau. Le sculpteur, le graveur, le ciseleur et le statuaire n'étaient plus nommés dans la Ruche. »

« La fière Cloé dont les grands airs avaient autrefois obligé son trop facile mari de piller l'Etat, vend à présent son équipage composé des plus riches dépouilles des Indes. Elle retranche sa dépense et porte toute l'année le même habit. (...) Dès lors, tous les ouvriers qui travaillaient les riches étoffes de soie et d'argent et tous les artisans qui en dépendent, se retirent. »

C'est d'ailleurs Mandeville qui aurait inventé ou popularisé l'expression « division du travail », dans le second volume (1729) de la *Fable* (qui consiste en une suite de dialogues) : « en divisant et subdivisant les occupations d'un grand service en de nombreuses parties, on peut rendre le travail de chacun si clair et si certain qu'une fois qu'il en aura un peu pris l'habitude, il lui sera presque impossible de commettre des erreurs. »<sup>3</sup>

Chez Montesquieu le thème de la division du travail est également abordé dans le §3, col. 2, p. 64 :

« Non seulement un commerce qui ne donne rien peut être utile, un commerce même désavantageux peut l'être. J'ai ouï dire en Hollande que la pêche de la baleine, en général, ne rend presque jamais ce qu'elle coûte: mais ceux qui ont été employés à la construction du vaisseau, ceux qui ont fourni les agrès, les apparaux, les vivres, sont aussi ceux qui prennent le principal intérêt à cette pêche. Perdissent-ils sur la pêche, ils ont gagné sur les fournitures. »

*Question 4 : Que pense Montesquieu de la concurrence ?*

Du bien ! Le thème des bienfaits de la concurrence (« liberté du commerce ») est principalement abordé dans les chapitres IX et X du livre 20 (brochure, p. 65) :

« La vraie maxime est de n'exclure aucune nation de son commerce sans de grandes raisons. Les Japonais ne commercent qu'avec deux nations, la chinoise et la hollandaise. Les Chinois gagnent mille pour cent sur le sucre, et quelquefois autant sur les retours. Les Hollandais font des profits à peu près pareils. Toute nation qui se conduira sur les maximes japonaises sera nécessairement trompée.

<sup>3</sup> Voir également [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.dhombres\\_e&part=96056](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.dhombres_e&part=96056)

C'est la concurrence qui met un prix juste aux marchandises, et qui établit les vrais rapports entre elles. Encore moins un État doit-il s'assujettir à ne vendre ses marchandises qu'à une seule nation, sous prétexte qu'elle les prendra toutes à un certain prix. (...) Ces conventions ne sont propres qu'à une nation pauvre, qui veut bien perdre l'espérance de s'enrichir, pourvu qu'elle ait une subsistance assurée; ou à des nations dont la servitude consiste à renoncer à l'usage des choses que la nature leur avait données, ou à faire sur ces choses un commerce désavantageux. » (chap. IX)

« si les affaires ne sont si grandes qu'elles soient au-dessus de la portée des particuliers, on fera encore mieux de ne point gêner, par des privilèges exclusifs, la liberté du commerce. » (chap. X)

*Question 5 : Identifiez, dans les trois textes, des éléments alimentant la thèse selon laquelle les activités économiques participent au bien public.*

Chez **Mandeville**, voir la réponse à la question 3 sur la **division du travail**, ainsi que son célèbre argument<sup>4</sup> en faveur des **dépenses somptuaires (industrie du luxe)** : « le luxe fastueux occupait des millions de pauvres » (§2, col.2, p. 59).

Chez Montesquieu, voir aussi la question 3 (**division du travail**), ainsi que tous les passages exprimant la thèse du « **doux commerce** » :

« Le commerce guérit des préjugés destructeurs et c'est presque une règle générale que, partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce; et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces. Qu'on ne s'étonne donc point si nos mœurs sont moins féroces qu'elles ne l'étaient autrefois. Le commerce a fait que la connaissance des mœurs de toutes les nations a pénétré partout: on les a comparées entre elles, et il en a résulté de grands biens » (p. 63, col. 1)

« L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes: si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels. » (*ibid.*)

Halévy met en avant la thèse de l'« **identité naturelle des intérêts** » (ou « harmonie des égoïsmes ») qu'il croit identifier chez Adam Smith : « par le mécanisme **de l'échange et la division du travail**, les individus, sans le vouloir, sans le savoir, en poursuivant chacun son intérêt propre, **travaillent à réaliser, d'une manière immédiate, l'intérêt général** » (p. 68, col. 2). Voir également la seconde colonne de la page 70.

---

<sup>4</sup> Cet argument est d'ailleurs repris par Smith dans la *Théorie des sentiments moraux* (1759), cf. p. 83 de la brochure.